



COMMUNE DE MURS-ERIGNE

DOB 2020



C M du 4 Février 2020

- 1- L'environnement économique et budgétaire
- 2- Le paysage financier des collectivités en 2020
- 3- La situation financière de la commune en 2018
- 4- Les orientations budgétaires

- La présente note sur le **Débat d’Orientation Budgétaire** a été établie conformément à l’article L 2312-1 complété par l’article 107 de la loi n°2015- 991 du 9 août 2015 dite loi NOTRe. Elle prévoit une présentation en conseil municipal dans les 2 mois qui précèdent le vote du **Budget Primitif**.
- Il permet :
 - D’aborder succinctement la situation économique internationale et nationale.
 - D’informer sur la situation financière de la commune, en toute transparence.
 - De discuter les orientations budgétaires de la collectivité.
 - De préciser la structure et l’évolution de la dette de la commune.
- **Ce rapport n’a aucun caractère décisionnel**, et n’est pas un pré-budget. Il donne lieu à délibération et à transmission au contrôle de légalité.

L'économie mondiale

Les USA et la Chine sont restés les locomotives de l'économie mondiale et ce malgré le conflit commercial qui existe entre ces 2 nations.

2019 a été marqué par plusieurs faits qui ont tous eu un impacte sur l'économie mondiale. Je citerai l'Amérique du Sud dans son ensemble, Hong Kong, les conflits au Moyen-Orient (Iran/ Arabie Saoudite/ Yemen – Syrie/ djihadistes/ Turquie – Liban) mais aussi la Libye et l'Algérie où encore le réchauffement climatique avec un fort impacte sur l'agriculture et l'énergie.

La croissance mondiale sera de l'ordre de 2,91%, inférieure à 2018 (3,55%) et à 2017 (3,70%).



Zone euro

En Europe : la croissance a connu en 2019 un net ralentissement 1,10% après 1,8% en 2018 et 2,4% en 2017. Certains pays, comme la France ou l'Allemagne, n'ont pas été au rendez-vous. France +1,20% , Allemagne +0,50%. L'Allemagne a été marqué par une baisse de ses exportations surtout dans l'automobile. La **BCE** encourage l'Allemagne à investir afin de soutenir la croissance européenne. Elle **prévoit** pour 2020 1,20%.

En Grande Bretagne : le feuilleton du Brexit continue. Boris Johnson a réussi son pari en remportant les élections du 12/12/2019 et en faisant sortir son pays de l'U E le 31 janvier. Il lui reste à revoir les modalités de sortie (deal or no deal) et convenir des nouvelles relations à mettre en place avec les 27 états membres. En attendant la croissance est en berne à 1,2% pour 2019 contre 1,3% en 2018 et 1,80% en 2017. Avec cet accord les prévisions pour 2020 sont très variées.

France : la croissance faiblit en 2019

- Après une année 2018 difficile et un 4^{ème} trim 2019 compliqué (épisode des gilets jaunes, grève perlée de la SNCF, hausse de la CSG, grève pour les retraites etc...) et ce malgré les mesures prises par notre gouvernement, notre croissance est restée faible. Une partie de la hausse du pouvoir d'achat se plaçant en épargne et l'autre sur la consommation des ménages qui a ainsi, a minima, pu soutenir la croissance. Elle ressort pour **2019 à 1,20%**, après **1,7% en 2018** et **2,3% en 2017**.

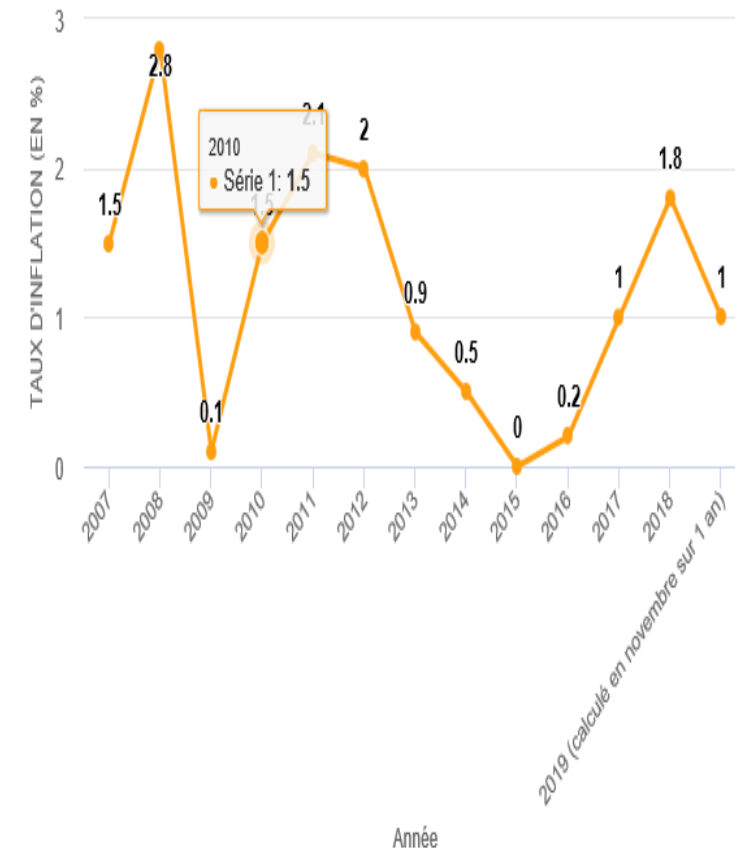
- La contrepartie étant la hausse de nos importations qui progressent de 1,4% malgré la hausse de nos exportations +0,3% soit un déficit commercial de 58,9Mds€.

- **L'inflation** est de 1,10% en 2019 contre 1,85% en 2018 et 1,20% en 2017.

- **Le chômage** reste stable à 8,5% fin 2019 contre 8,9% fin 2018 et 9,1% fin 2017. L'Allemagne 3% et la Hollande 3,4% sont au plein emploi. La moyenne européenne est de 6,3%.

Inflation 2007-2019

L'inflation est restée faible durant les années 2010



La bonne santé des marchés financiers en 2019

Il y a un an les bourses ont connu un moment de frayeur le CAC 40 passant en quelques jours de 5600 à 4600 points, chacun voyant arrivé la crise financière tant attendu par le monde entier. Il en a été tout le contraire les bourses ne cessant de grimper non sans quelques régulations du marché dans le courant de l'année. Le CAC pour sa part a cassé la ligne des 6000 points en cet fin d'année ce qui n'était pas arrivé depuis 12 ans. Il termine l'année à 5978 point en hausse de + 27,60%. Il en est de même de Wall Street qui ne cesse de grimper et de battre ses records historiques.

2020 devrait connaître une certaine stabilité, D.Trump calmant le jeu avec la Chine à l'approche des élections et ainsi ne pas froisser les marchés financiers.

Les marchés financiers en 2019

Du côté des USA, Jérôme Powell président de la Banque Centrale Américaine au contraire de l'an dernier a diminué par 3 fois le taux de la FED passant de 2,25% à 1,75% justifiant ces interventions pour soutenir la politique économique de D.Trump et maintenir la croissance américaine. Il est vrai qu'elle ne s'est jamais aussi bien portée et ce malgré ce que peuvent en dire les détracteurs de Trump (croissance +2,3%, chômage à 3,50% au plus bas depuis 50 ans, baisse des impôts des ménages et des entreprises). Les derniers accords commerciaux avec la Chine ont profité aux marchés boursiers qui ont progressé en 2019, pour le Dow Jones +23%, le S&P500 +30%, le Nasdaq +36%. 2020 étant une année électorale, il est difficile de faire des prévisions.

En Europe, L'arrivée de Christine Lagarde à la direction de la BCE ne devrait rien changer. Elle a confirmé continuer à soutenir la politique monétaire et reprendre l'achat d'actifs pour 20Mds€/mois. Elle encourage ainsi les Etats à s'endetter davantage et toujours à des conditions très avantageuses (taux négatifs). Il lui sera peut être difficile de continuer cette politique, les secteurs des banques et assurances sont aujourd'hui très fragilisés par les taux négatifs.

Du côté de la France

La France a levé 225 Md€ d'emprunts en 2019 et empruntera 230 Mds€ en 2020, un record. Comme chaque année il sera l'un des plus gros emprunteur de l'U E. La dette représente 2415 Mds€ et dépasse les 100% du PIB. M MACRON nous avait pourtant promis une dette à 97,1% en 2019 pour atteindre 91,4% en 2022. Promesse qu'il ne pourra pas tenir. Bien au contraire il aura endetté la France de +140 Mds€ et fin du quinquennat nous serons à +400 Mds€. Pourtant la politique monétaire de la BCE et les taux d'emprunts négatifs qui diminuent la charge de la dette payée auraient dû favoriser notre désendettement comme l'on fait quasiment tous les autres pays de la zone Euro et ce d'autant plus que nos impôts sont dans les plus élevés du monde. **Souhaitons que les discussions sur les retraites ne nous coûtent pas trop cher. En 14 ans la dette a doublé alors que les charges d'intérêts ont diminué de 20%. Le déficit budgétaire représente 3,1% du PIB en 2019.**

De leur côté, les collectivités ont fait le job en réduisant leurs dettes de 7,8 Mds€ depuis 2016 et devront être à -16Mds fin 2022. Espérons que les objectifs ne seront pas revus à la hausse. La part de l'endettement des collectivités représente 7,8% en 2018 après 8,6% en 2017. Elle était de 9,28% en 2014, elle doit passer à 5,9% en 2022.

La BDF relève une autre préoccupation c'est l'endettement des ménages (1441 Mds€ et 134% du PIB) et des entreprises (1756 Mds€) qui pour certaines s'endettent à taux variable. Problèmes qui risquent de surgir si les taux repartent à la hausse.

Quelques chiffres clés et prévisions de l'économie française

- Taux de croissance du PIB (en volume)

1,2% en 2019 contre 1,7% en 2018 et 2,3% en 2017

1,3% en 2020

1,2% en 2021

- Taux de croissance des prix à la consommation

1,10% en 2019 contre 1,85% en 2018 et 1,20% en 2017

1,3% en 2020

1,4% en 2021

- **En 2019 la France a emprunté sur 10 ans à des taux négatifs -0,35%** En toute fin d'année 2019 les intérêts sont remontés à **+0,05%**.
La moyenne sur 2019 en fonction des maturités est de **+0,2%**.

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2020

2020 verra la suppression de la Taxe d'Habitation pour 80% des ménages, les 20% restant devront attendre 2023 pour ne plus la payer, tandis que les propriétaires de résidences secondaires continueront d'être soumis à la T H.

En 2021 les Départements verseront aux communes leur part de TFPB et toucheront en contrepartie une fraction de TVA à hauteur de 15Mds€. L'Etat assure compenser à l'euro près le montant supprimé de la TH sur la résidence principale (cela ne reste qu'une promesse). Je n'aborde pas le calcul de la neutralisation du transfert des départements aux communes qui est comme à chaque fois une usine à gaz.

A compter de 2020 les taux de TH sont gelés au niveau de 2019, afin de limiter la hausse de la TH pour les 20% de français qui y sont encore soumis. Les communes conservent toujours leur pouvoir de taux sur le foncier. Par contre le maire n'aura plus de pouvoir fiscal sur les locataires et ne percevra plus de nouvelle recette liée à la construction de nouveaux HLM.

La valeur locative concernant la T H ne devait pas être revalorisée cette année mais après un levée de boucliers de la part des collectivités l'Etat s'est plié et la revalorisera de 0,9% pour 2020.

Les incidences pour la commune

La Loi de Finances Publiques 2018 encadrerait les dépenses de fonctionnement des grandes collectivités. Elle prévoyait une évolution maximum de 1,20% par an (inflation comprise). Il semblerait que pour le moment les objectifs soient atteints puisque leurs dépenses de fonctionnement ont progressé de 0,9% en 2019 après un +0,50% en 2018. Comme quoi si les collectivités arrivent à contenir leurs dépenses de fonctionnement l'Etat avec un peu de volonté, peut en faire autant. La part des collectivités territoriales dans la dette publique représentait 8,6% en 2017, elle devra être ramenée à 5,9% en 2022, elle est en 2018 de 7,8%.

Je vous rappelle que dans le cadre de la surveillance des comptes publics, **le ratio d'endettement** des collectivités (rapport dette / CAF Brute de l'exercice écoulé) est regardé de près. Il est donné en nombre d'années. Pour notre commune ce ratio ressort en 2018 à 10,32 ans après 13,65 en 2017. Pour une Commune de moins de 10.000 habitants, le maximum est 10 ans. Toutefois si nous voyons nos chiffres s'améliorer nous restons encore loin de la moyenne de la strate régionale qui se situe à 3,7 années.

Les dotations de l'Etat ou les concours de l'Etat

En 2020 l'Etat transférera aux collectivités 116 Mds€ en hausse de 4% par rapport à 2019.

L'enveloppe de la **DGF** (Dotation Globale de Fonctionnement) baissera puisqu'elle passe de 26,953Mds€ à 26,8Mds€ en 2020. La **DSU** (Dotation de Solidarité Urbaine) et la **DSR** (Dotation de Solidarité Rurale) augmentent chacune comme l'an dernier de 90M€. Je vous rappelle que la DSU et la DSR sont inclus dans la DGF. L'enveloppe globale de la DGF diminuant et la DSU et la DSR augmentant certaines communes, comme en 2018, verront leurs Dotations Forfaitaires diminuer ou augmenter (en fonction des critères établis). Pour notre commune nous espérons ne pas avoir moins que 2019 (490.849€).

Je rappelle que la commune aura perdu de 2013 à 2018 près de 28% des dotations en provenance de l'Etat, soit un cumul depuis 2014 de 1M€.

LIBELLE_ARTICLE	2014	2015	2016	2017	2018
Total	1 267 966	1 168 951	1 008 571	1 002 805	993 947
Dotation forfaitaire	755 991	657 503	551 881	494 897	489 615
Autres attributions et participations	217 014	212 428	177 812	208 470	204 992
Dotation nationale de péréquation	122 690	108 992	98 093	88 284	85 894
Dotation de solidarité rurale	66 022	70 883	74 378	77 969	79 542
Etat-Compens.au titre exonéré	48 253	56 163	42 837	71 207	90 312
Autres	57 996	62 982	63 570	61 977	43 592
Recettes de fonctionnement	6 025 442	5 792 202	6 307 150	5 911 065	6 237 736
Part de la DGF sur recettes Fonctionnement	21,0%	20,2%	16,0%	17,0%	15,9%

Les incidences pour la commune de Mûrs-Erigné

- ❑ **Pour 2020 Le Fonds National de Péréquation** pour les communes (ressources fiscales de certaines collectivités reversées à des collectivités moins favorisées.) est maintenu à 1Md€.

- ❑ La **DETR** (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) comme la **DSIL** (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et la **DPV** (Dotation de la Politique de la Ville) sont maintenues à leur niveau de 2019 (1046M€ pour la **DETR**, 570M€ pour la **DSIL** et 150M€ pour la **DPV**).

- ❑ L'actualisation des **valeurs locatives** ne devait pas être revalorisée cette année mais après une levée de boucliers de la part des collectivités, l'Etat s'est plié et revalorisera la TH de 0,9% et de 1,009% pour les autres bases en 2020.

L'analyse financière porte sur l'exploitation du dernier compte administratif de 2018 adopté en mars 2019

En dépenses : Les charges réelles de fonctionnement ont diminué en 2018 de 107K€. De 4.904K€ en 2017 nous sommes passés à 4.797K€ en 2018 soit moins 2,20%. Nous avons connu une légère hausse de 2,90% entre 2016 et 2017.

Les charges de personnel ont représenté 59,66% des dépenses réelles de fonctionnement alors qu'elles étaient de 62,5% en 2017. Cette diminution provient de plusieurs facteurs et notamment :

- ❑ le recensement de janvier et février 2017 qui avait entraîné une dépense de 40174€.
- ❑ la poursuite de la mutualisation d'un agent avec les communes de St Barthélémy d'Anjou et de Verrières en Anjou.
- ❑ l'arrêt des TAP à partir de septembre 2018.

Nous sommes toujours au dessus de la strate régionale qui est à 53,6%. Rapportées au nombre d'habitants elles passent à 494€/habitant contre 412€/habitant pour la moyenne régionale.

Les autres dépenses

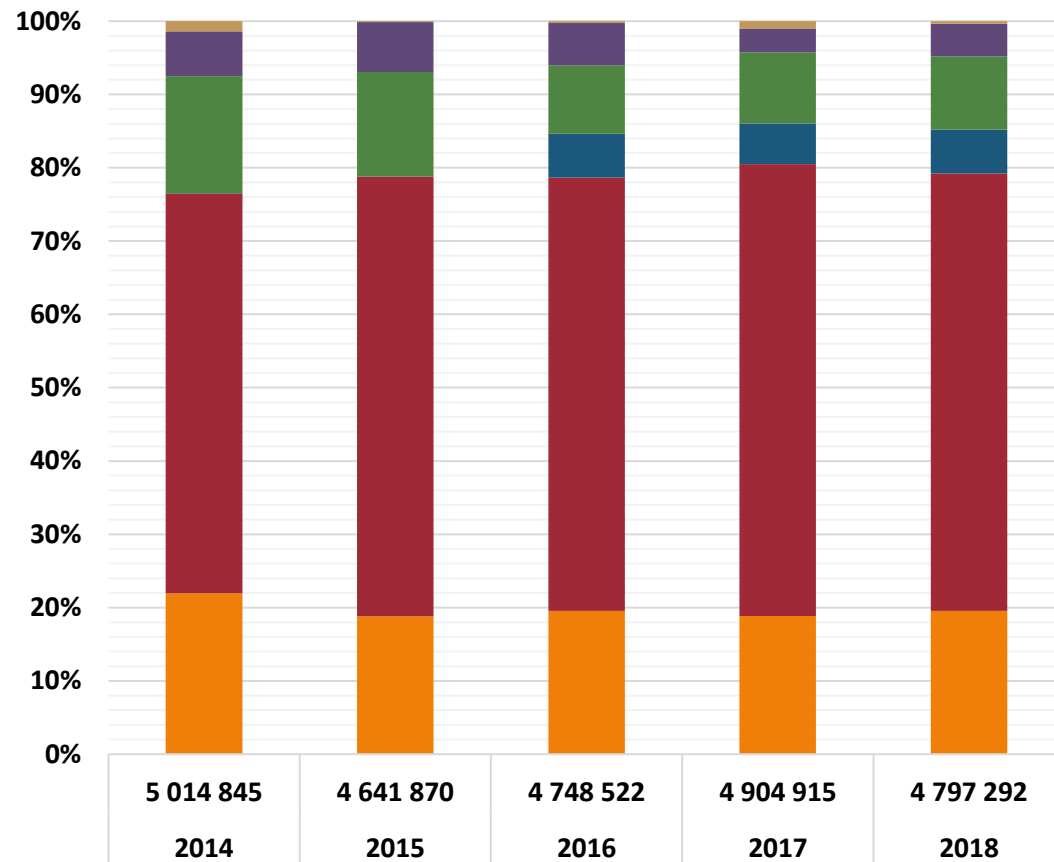
Les subventions versées ont augmenté de 1,80% passant de 317K€ en 2017 à 323K€ en 2018.

L'École St Pierre a vu sa subvention baisser de 5765€ dû à une baisse de ses élèves érimûrois. Les subventions versées aux associations sportives sont restées sensiblement les mêmes -3,34% (-558€).

Les charges financières sont passées de 246K€ à 214K€ soit une diminution de 13% entre 2017 et 2018. Elles représentent 4,46% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles se sont élevées à 39€/habitant contre 25€/habitant pour la strate régionale.

Evolution des charges de fonctionnement

- 67 Charges exceptionnelles
- 66 Charges financières
- 65 Autres charges de gestion courante
- 014 Atténuations de produits
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 011 Charges à caractère général



Fiscalité reversée

Depuis la création de la Communauté Urbaine d'Angers et depuis le transfert de la compétence voirie, notre attribution de compensation est négative et nous avons dû verser à ce titre à ALM 286K€ en 2018, contre 266K€ en 2017. Par contre nous avons touché au titre de la **DSC** (Dotation de Solidarité communautaire) 199K€ soit un abondement de notre part de 87K€ contre 64K€ en 2017.

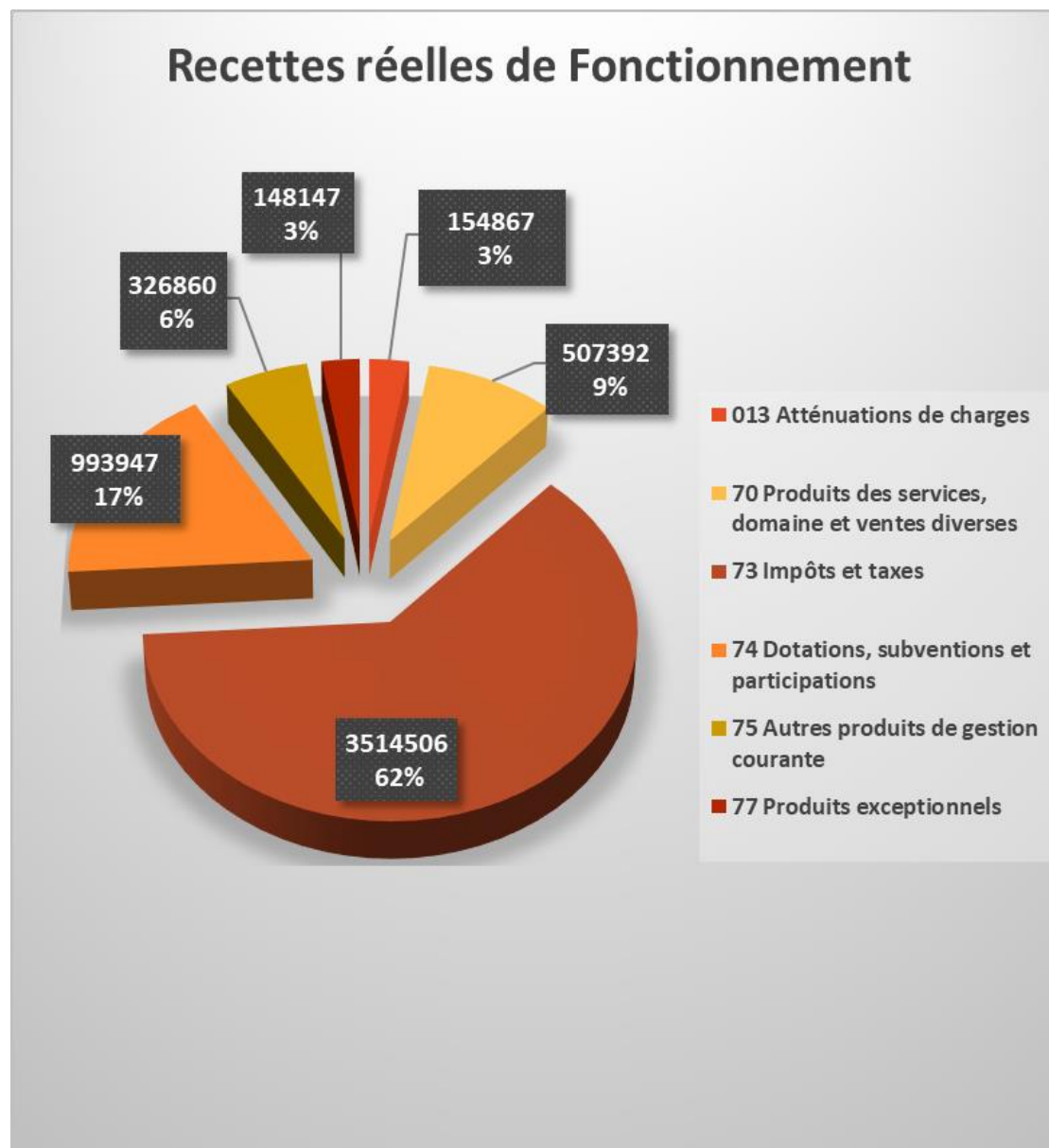
Pour rappel, la CU Angers assume les compétences eau-assainissement, collecte des ordures ménagères, aménagement du territoire, voies et réseaux, développement économique, transports et la compétence GEMAPI.

Le ratio de rigidité des charges

Le **ratio de rigidité des charges** s'est amélioré passant de 61,08% en 2017 à 58,03% en 2018 en raison d'une évolution négative des charges de personnel, des contingents et des charges financières. Pour rappel le ratio de rigidité des charges ne devrait pas dépasser 56%.

Ce constat révèle donc une faiblesse dans la capacité de la collectivité à engranger des fonds nécessaires au remboursement du capital de la dette et d'autant plus dégager suffisamment d'épargne pour accompagner un programme d'investissement.

- **Pour 2018 les recettes réelles de fonctionnement sont de 5.645.719€** : Elles sont en hausse de 1,08%. Cette hausse provient de plusieurs lignes dont les atténuations de charges pour 21K€, les impôts et taxes pour 11K€ et les autres produits pour 6K€.
- Ils correspondent à 924€/hab en 2018 soit un niveau inférieur à la moyenne régionale 1042 €/hab.
- La DGF a connu une nouvelle baisse de 1,07% soit -5282€. Après une baisse de -8.7% en 2017, -13.72% en 2016.



Les ressources fiscales

Les **ressources fiscales** ont progressé de 0,45% en 2018 pour atteindre 3 252K€ et représentent 63,9% des produits réels de fonctionnement contre 63,1% en 2017. Elles représentent 589€/hab, niveau inférieur à la moyenne régionale (662€/hab). Toutefois **le produit des impôts locaux** se situe à 545€/hab soit un niveau supérieur à la moyenne régionale qui est de 450€/hab.

Cette hausse devrait se poursuivre sur les prochaines années puisque environ 300 logements seront livrés entre 2020 et 2021. L'Etat doit compenser la TH pour ces nouveaux logements. Je vous rappelle que les taux de nos impôts locaux TH et TF sont identiques depuis 2014.

évolution du produit fiscal

LIBELLE_ARTICLE	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxes foncières et d'habitation	2754455	2790113	2869402	2883688	2939280	3001942
Fds péréqua ress comm et inter						106462
tation de solidarité communautaire	203562	203692	213297	206249	202513	198889
Attribution de compensation	134743	134743	14919	-269700	-266166	-262163
dit.aux droits de mut.ou taxe pub.	111817	141032	171863	190804	249562	202026
Autres	69454	89002	121206	133541	112540	5187
Total	3274031	3358582	3390687	3144582	3237729	3252343

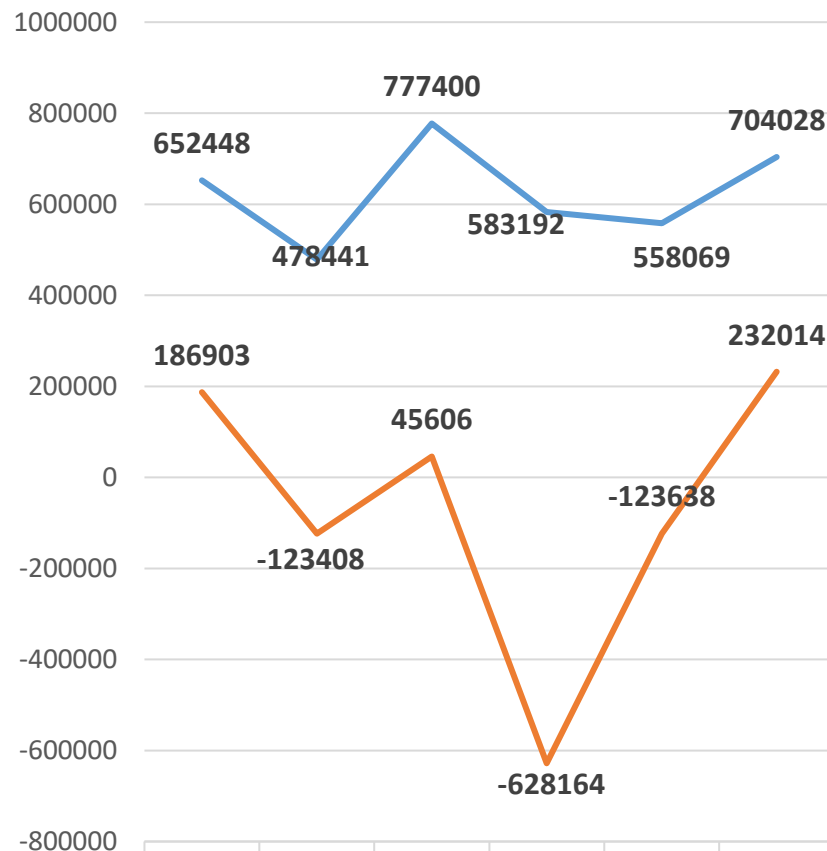
Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

2018 voit sa **Capacité d'Autofinancement brute (CAF)** en progression de +26,15% par rapport à 2017 et +20,72 par rapport à 2016. Elle est passée de 558K€ à 704K€.

Le repli des charges et l'augmentation des produits de fonctionnement ont permis une hausse de la **CAF brute**. Elle reste toutefois inférieure à la moyenne régionale qui est de 228€/hab pour 129€/hab pour notre commune. La collectivité dégage 14% de CAF Brute à partir de ses produits réels de fonctionnement contre 22% pour des communes régionales de même strate.

En 2018 la **CAF nette** ressort à 232K€ après une CAF nette négative en 2017 de -123K€ elle est en progression de 288% par rapport à 2017. Elle ressort à 42€/hab, nous sommes encore bien loin de la moyenne régionale qui est de 130€/hab.

Evolution de la CAF Brute et de la CAF Nette



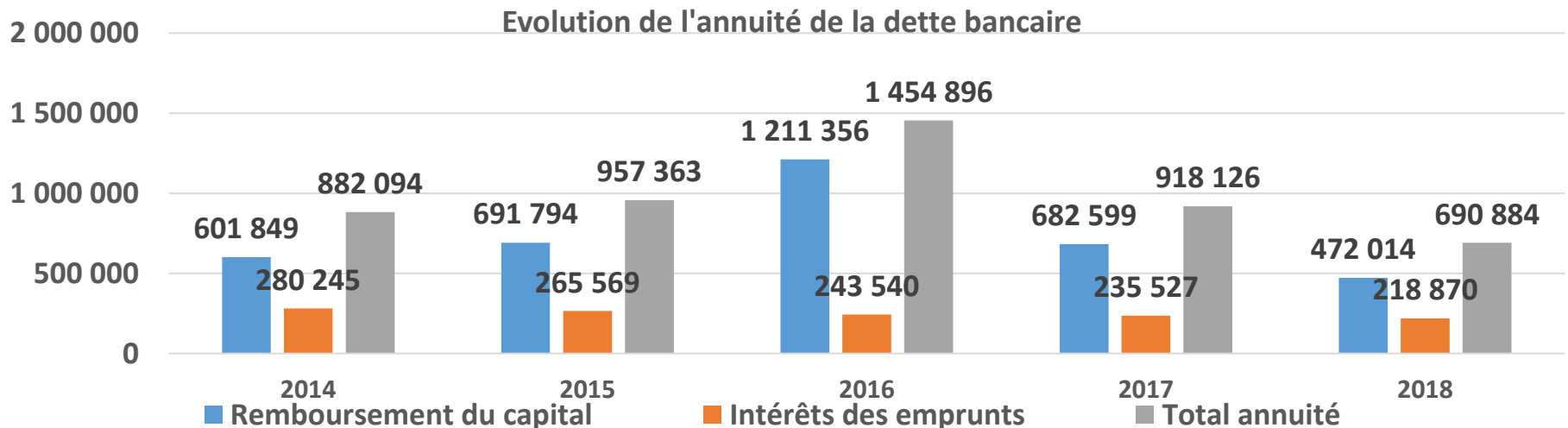
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CAF BRUTE	652448	478441	777400	583192	558069	704028
CAF NETTE	186903	-123408	45606	-628164	-123638	232014

2018 a vu une augmentation des dépenses d'équipement de l'ordre de 6,74% pour s'établir à 714K€ par rapport à 2017. **Les dépenses de ces 4 dernières années restent soutenues puisque que nous sommes sur une moyenne de 874K€.**

Le **remboursement de la dette en capital** a fortement diminué puisque nous passons de 1211K€ en 2016 à 682K€ en 2017 et à 472K€ en 2018 ce qui représente 86€/hab soit un niveau équivalent à la moyenne nationale qui est de 85€/hab.

Notre **emprunt en devises (CHF)** s'élève à 393K€ au 31/12/2018 et représente 5,52% du capital restant dû. Les pertes de change sur 2018 se sont élevées à 9323€.

Le **ratio de surendettement est de 10,32 années** en 2018 contre 13,65 années fin 2017 et 13,5 années fin 2016. La moyenne régionale s'établit à 3,7 années de CAF brute fin 2018. Notre ratio s'est amélioré par rapport à 2017 du fait d'une évolution favorable de notre CAF brute et de la baisse de l'encours de notre dette. Malgré cela notre situation financière reste des plus critique, raison pour laquelle nous restons dans le réseau d'alerte des communes.

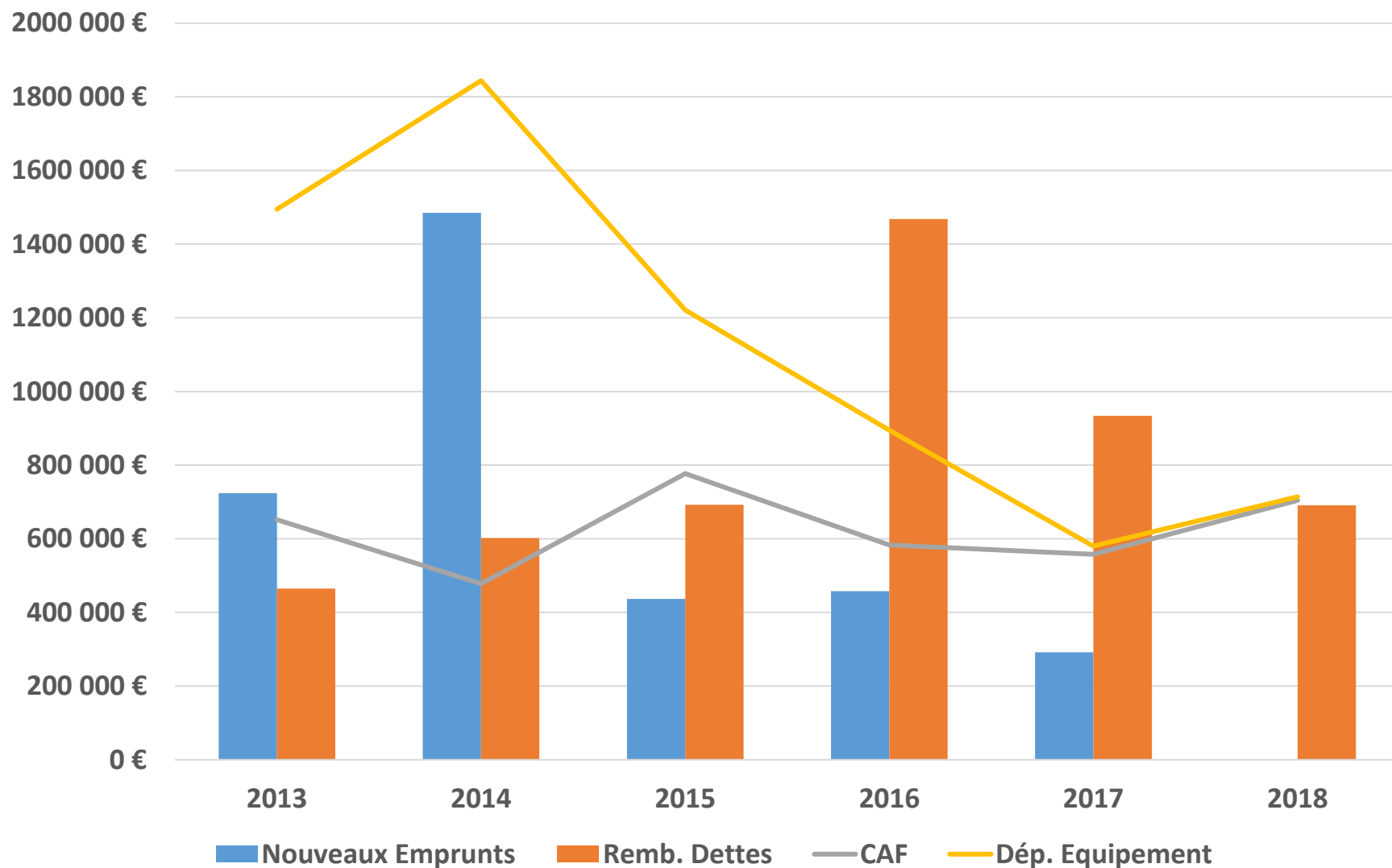


Synthèse des principaux indicateurs

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Montant en K €	2017	2018	2017 / 2018
Produits réels de fonctionnement	5477	5645	3,07%
dont recettes fiscales	3503	3514	0,31%
dont dotations et participations	1002	993	-0,90%
Autres produits	932	989	6,12%
Charges réelles de fonctionnement	4904	4797	-2,18%
dont charges de personnel	2953	2864	-3,00%
Charges financières	246	214	-13,00%
CAF Brute	558	704	26,16%
CAF Nette	-123	232	+288%
Dépenses d'équipement	669	714	+6,74%
Encours de la dette	7482	7120	-4,84%

Évolution des principaux agrégats financiers



Les enjeux et défis

- ❑ Comme chaque année notre souhait est de rétablir une **CAF nette positive sur le long terme.**
- ❑ **Diminuer le volume de la dette.**
- ❑ **Prioriser les besoins réels** de la collectivité.
- ❑ Tenir compte des enjeux d'**aménagement de l'espace et de la restructuration urbaine.**

Les contraintes externes :

- ❑ L'évolution modeste des **bases fiscales pour 2020 : +0,90% pour une inflation 2019 de 1,10%.**
- ❑ En 2020 l'Etat compensera notre TH sur la base (locative) de la TH 2020 et des taux de la TH 2017. Un coefficient correcteur s'appliquera pour garantir ce niveau de recettes.
- ❑ En 2020, 1631 foyers érimurois seront exonérés à 100% de la TH avec un gain moyen de 616€. 554 foyers seront toujours assujettis avec -30% sur leur TH en 2020. Ils devront attendre 2023 pour être exonérés à 100%. La commune devrait toucher 1716K€ en 2023 de compensation de l'Etat pour la perte de la TH.
- ❑ Les charges de personnel resteront globalement stables : 2 agents partent à la retraite en milieu d'année. Ils seront remplacés par un recrutement et une augmentation du temps de travail pour deux agents. Un autre agent a demandé sa mise à disposition pour un an. Ces changements compenseront l'évolution des rémunérations prévue dans le PPCR qui reprend en 2020.

Les grandes orientations

- ❑ 1/5 - les dépenses et recettes de fonctionnement
- ❑ 2/5 - les dépenses et recettes d'investissement
- ❑ 3/5 - le recours à l'emprunt et l'encours de dette
- ❑ 4/5 - les principaux projets d'investissement
- ❑ 5/5 - les budgets annexes

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	401 423,41
- un excédent reporté de :	830 002,09
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 231 425,50
- un excédent d'investissement de :	81 516,56
- un déficit des restes à réaliser de :	666 088,12
Soit un besoin de financement de :	584 571,56

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	1 231 425,50
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	584 571,56
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	646 853,94
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	81 516,56

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 L'ADJOINT AUX FINANCES s'étant retiré lors du vote.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

L'ADJOINT AUX FINANCES Roger FERNANDEZ

Sur 2019, le résultat de la section de fonctionnement devrait s'établir sous réserve de validation par le receveur municipal comme suit :

1/5 Les dépenses et recettes de fonctionnement

- L'effort de réduction des dépenses générales demandé aux services se poursuit. En 2019 nous avons dépassé le seuil des 1,2% autorisé par l'Etat. Cette hausse +3% par rapport à 2018 fait suite aux charges nouvelles dû à la location des bungalows et du préau pour la rénovation de l'Ecole Bellevue.
- Pour 2020 nous prévoyons une baisse de -0.5 % des dépenses de fonctionnement par rapport à 2019.
- Le budget prévisionnel des **charges de personnel** se maintient à un niveau équivalent aux années précédentes. La collectivité poursuivra ses efforts de lutte contre les petits contrats en augmentant le temps de travail des agents en place quand cela sera possible.
- Le **tableau des effectifs 2020** connaîtra quelques mouvements avec le départ en retraite de 2 agents et d'une personne en disponibilité. Le montant du chapitre 012 qui concerne les charges de personnel est estimé à **2940K€**.

Catégorie	Grades	Nbr équivalent temps pleins <u>pouvus</u>
EMPLOIS FONCTIONNELS		
Cat. A	Directrice générale des services	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Cat. A	Attaché	1
Cat. B	Rédacteur principal 2ème classe	1
	Rédacteur	4
Cat. C	Adjoint administratif principal 1ère classe	3
	Adjoint administratif principal 2ème classe	5
	Adjoint administratif	8
TOTAL filière administrative (dont emplois fonctionnels)		
23		
FILIERE TECHNIQUE		
Cat. B	Technicien Principal 1ère classe	3
Cat. C	Agent maîtrise principal	1
	Agent maîtrise	1
	Adjoint technique principal 1ère classe	13,33
	Adjoint technique principal 2ème classe	4,21
	Adjoint technique	7,93
TOTAL filière technique		
30,47		
FILIERE SOCIALE		
Cat. C		0,69
	ATSEM principal 1ère classe	2,86
	ATSEM principal 2ème classe	0,77
TOTAL filière sociale		
4,32		
FILIERE CULTURELLE		
Cat. B	Assistant de conservation principal 1ère classe	1
Cat. C	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	0,63
	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1,49
TOTAL filière culturelle		
3,12		
FILIERE ANIMATION		
Cat. C	Adjoints d'animation principal 2ème classe	2,09
	Adjoints d'animation	4,53
TOTAL filière animation		
6,62		
POLICE MUNICIPALE		
Cat. C	Garde-Champêtre chef principal	1
TOTAL filière police municipale		
1		
TOTAL GENERAL		
68,53		

1/5 Les dépenses et recettes de fonctionnement

En ce qui concerne les autres charges de gestion courante :

Le volume des **subventions versées** au chapitre 65 pour les associations devrait s'élever pour 2020 à 306 K€ dont 86K€ pour le CCAS, et 41K€ pour la Programmation Culturelle. Les modalités d'attribution n'ayant pas changé, les montants versés aux associations sportives seront sensiblement les mêmes.

Pour les produits :

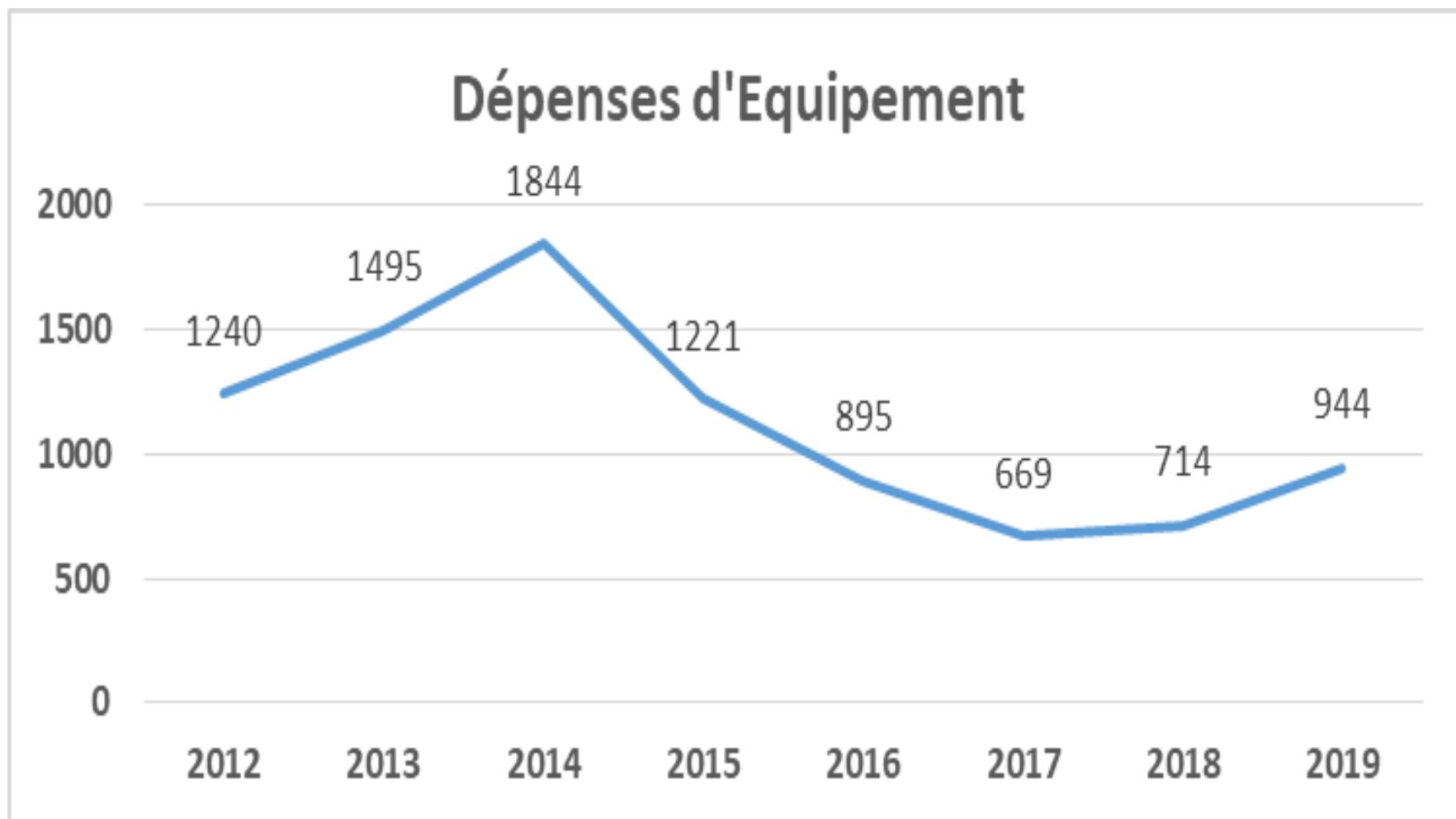
Les **contributions directes** sont évalués à +1% soit un produit attendu de 3103K€.

Le montant perçu au titre des **droits de mutations** s'est révélé supérieur à celui escompté : 232K€ en 2019. Pour 2020, nous pensons, tout en étant réaliste, que la tendance de ces dernières années devrait se confirmer. Une prévision de recette de l'ordre de 200K€ nous paraît raisonnable.

		Budget 2019	Réalisé 2019
	CHARGES		
Total		5 063 521 €	4 698 546 €
11	Charges à caractère gén	1 215 750 €	1 163 527 €
12	Charges de personnel et	3 015 000 €	2 750 005 €
14	Atténuations de produi	286 010 €	273 766 €
22	Dépenses imprévues	41 201 €	0 €
65	Autres charges de gestic	493 090 €	458 391 €
67	Charges exceptionnelles	12 470 €	52 858 €
		Budget 2019	Réalisé 2019
	PRODUITS		
Total		5 253 019 €	5 855 677 €
13	Atténuations de charge	95 550 €	87 213 €
70	Produits des services, de	481 794 €	521 429 €
73	Impôts et taxes	3 519 662 €	3 655 226 €
74	Dotations, subventions	916 285 €	996 939 €
75	Autres produits de gestic	237 028 €	242 887 €
77	Produits exceptionnels	2 700 €	351 984 €
	Résultat d'exploitation	189 498 €	1 157 131 €
66	Charges financières	235 300 €	216 450 €
	CAF Brute		940 681 €
16	Emprunts et dettes assis	469 200 €	470 752 €

2/5 Les recettes et dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement ont été de 944K€ en 2019 et ont progressé de 32% par rapport à 2018.



2/5 Les recettes et dépenses d'investissement

2019 a été marquée par des investissements importants dont la voirie et l'Ecole Bellevue qui se poursuivra en 2020. Voici la liste des principales opérations réalisées :

Opérations		Montant réalisé	RAR reporté en 2020
Voirie Urbaine		281 119 €	235 895 €
Aménagement la Bouzanne		58 320 €	49 080 €
Plan Paysage		11 890 €	9 290 €
OAP Centre		36 270 €	1 440 €
Espaces Naturels Sensibles		19 472 €	108 208 €
Ecoles		22 038 €	16 188 €
Hotel de Ville		5 030 €	10 092 €
Ancienne Mairie		1 412 €	13 704 €
Batiments divers		2 612 €	10 510 €
Informatique		58 927 €	15 659 €
Services Techniques		matériel transp	27 000 €
		matériel et outi	10 745 €
		esp verts	30 972 €
Espace Intergénérationnel			15 000 €
Cimetières		36 916 €	
Ecole Bellevue		221 092 €	751 215 €
Salle M CHARRIER		11 039 €	
CCJC		85 354 €	3 382 €
Camping			56 788 €
Divers		23 953 €	19 469 €
TOTAL		944 161 €	1 324 454 €

2/5 Les dépenses et recettes d'investissement

Pour 2020 nos investissements restent importants avec la continuation des travaux de l'école Bellevue, le début des travaux de la salle Intergénérationnelle ou encore la réfection de la rue Louis Rabineau. Nos recettes d'investissements mobilisées pour financer ces équipements, les demandes de subventions en cours et une partie de notre trésorerie nous permettront de pouvoir financer ces investissements structurants pour notre commune.

Elles se sont établies à **944K€** en 2019, contre **714K€** en 2018.

- ❑ **Les dotations et fonds divers** se sont élevés à 306K€ en 2019 dont 61K€ au titre du FCTVA et 55K€ au titre de la taxe d'aménagement, contre 58K€ en 2018 pour le FCTVA et 67K€ pour la taxe aménagement.
- ❑ **Les subventions d'équipement** ont été de l'ordre de 25K€ en 2019 contre une prévision de 286K€, s'agissant de subventions accordées elles seront portées en RAR sur le budget 2020. Les participations pour le PAE Grand Claye ont été de 145K€ ce qui clôt le PAE.
- ❑ **Le produit des cessions d'immobilisations** ont été de 351K€ en 2019

2/5 Les dépenses et recettes d'investissement

Pour 2020, le montant estimé des recettes suivantes est de :

- ❑ **FCTVA** : A l'inverse des 2 dernières années les recettes de FCTVA devraient augmenter un peu, nos investissements repartant à la hausse. Après 60K€ en 2019 et 58K€ en 2018 nous restons prudents et prévoyons 60K€ pour 2020. La réforme du FCTVA portant sur son automatisation est reportée et devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2021.
- ❑ **Taxe d'Aménagement** : Nous avons touché en 2019, 54K€ et attendons pour 2020 la même somme sachant que depuis 2017 c'est ALM qui perçoit cette taxe et qui nous redistribue 80% du montant de la taxe perçue.
- ❑ **Dotations aux amortissements** : Elles sont estimées pour leur part à 190K€.
- ❑ **Cessions d'Immobilisations** : La vente de La Fontaine du Mont et du logement de la Poste seront signés dans le courant de l'année.

3/5 - Le recours à l'emprunt et la gestion de la dette

Le remboursement du capital de nos emprunts bancaires, sera de 475K€ en 2020 contre 468K€ en 2019.

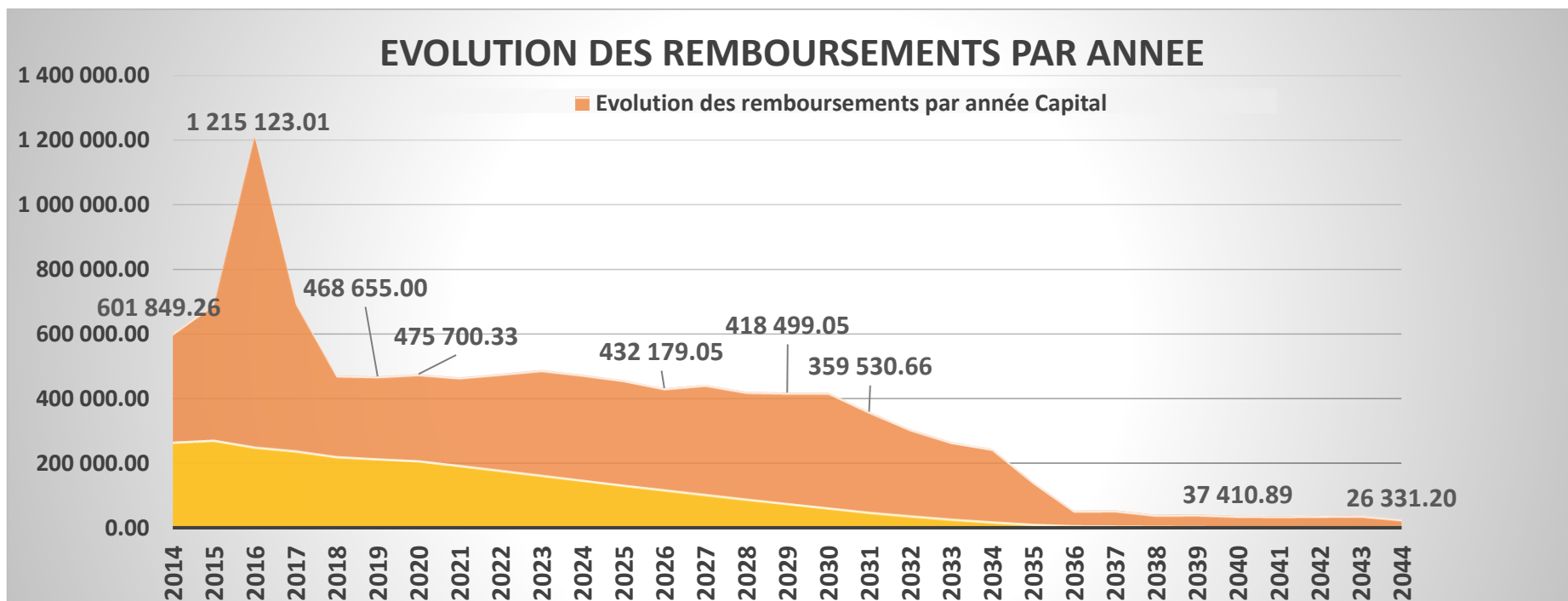
Les charges financières sont évaluées pour 2020 à 208K€, hors perte de change latente liée au franc suisse et frais de portage liés aux réserves foncières.

En 2019, aucun emprunt n'a été contracté et comme les années passées nous n'avons pas eu recours à une ligne de trésorerie. Ceci confirme la bonne maîtrise de nos finances.

Evolution des remboursements par année				
Année	Capital	Intérêts	Frais	Total versement
2016	1 215 123,01	249 483,22	3 557,76	1 468 163,99
2017	696 333,89	238 075,96	0,00	934 409,85
2018	471 582,23	219 987,57	0,00	691 569,82
2019	468 655,00	213 575,13	0,00	682 230,13
2020	475 700,33	207 513,45	0,00	683 213,78
2021	465 474,92	192 875,15	0,00	658 350,07
2022	476 749,69	178 169,18	0,00	654 918,87
2023	488 462,28	163 011,30	0,00	651 473,58
2024	473 706,67	147 539,43	0,00	621 246,10
2025	457 230,40	132 458,16	0,00	589 688,56
2026	432 179,05	118 152,90	0,00	550 331,95
2027	442 925,28	103 973,39	0,00	546 898,67
2028	420 712,22	89 447,77	0,00	510 159,99
2029	418 499,05	75 766,23	0,00	494 265,28
2030	418 325,68	62 225,82	0,00	480 551,50
2031	359 530,66	48 709,22	0,00	408 239,88
2032	305 796,28	37 875,56	0,00	343 671,84
2033	265 530,72	27 939,83	0,00	293 470,55
2034	244 712,71	19 722,60	0,00	264 435,31

3/5 - Le recours à l'emprunt et la gestion de la dette

- ❑ Aucun prêt n'a été contracté en 2019. L'encours de la dette s'élève désormais à 6.650K€ fin 2019 soit - 6,60% par rapport à 2018 et -26,40% par rapport à 2014.
- ❑ La charge de la dette s'établit à **1.198€/hab à fin 2019 contre 1.294€ fin 2018 et 1.357€ à fin 2017** (pour rappel la dette était de **1643€ par habitant en 2014**). La moyenne régionale est de 853€/hab.
- ❑ Le tableau ci dessous **présente le profil d'extinction** de la dette qui court jusqu'en 2044.
- ❑ En **2020**, le montant de l'emprunt qui pourrait être mobilisé devrait osciller entre 300 K€ et 600 K€.



4/5 – Les principaux projets d'investissement

Le **PPI** (Programme Pluriannuel d'Investissement) qui sert de tableau de bord pour les investissements des années à venir, a été arrêté à fin 2019 à 2.250K€ et pour 2020 nous prévoyons des investissements à hauteur de 2.720K€. Il s'agit d'un volume d'investissement très important pour notre commune.

La rénovation de l'Ecole Bellevue qui sera livré fin juin début juillet 2020 représente 40% de nos dépenses, avec la salle intergénérationnelle nous sommes à 50%.

Pour ce PPI nous tenons compte de l'ensemble des dépenses.

Pour les recettes, nous avons pris en compte les subventions attribuées à ce jour et les ventes à venir.

Dans ce PPI tous les investissements ont été pensé et réfléchi. Ces investissements profiteront à l'ensemble des Erimûrois.

Malgré ce PPI important pour notre Commune, nous veillerons à emprunter moins que le remboursement de nos prêts afin de continuer à nous désendetter, mais aussi à redresser le niveau de la **CAF nette**.

IV - Les orientations budgétaire 2020

4/5 – Les principaux projets d'investissement

Dépenses d'Investissement TTC	2 019	2 020	2 021
Entretien Voirie	697 150	403 136	380 000
Voirie PPI	223 800	170 000	300 000
PMR Voirie	70 000	70 000	70 000
Eclairage Effacement des Réseaux	45 740	44 000	
Eaux Pluviales et Assainissement	307 000	107 136	
Protec Incendie	16 500	12 000	
Matériels, mobilier, signalétique	34 110		10 000
Bâtiments	1 405 273	1 755 657	520 000
PMR Camping	58 000	7 000	
Maison de l'Enfance	500	5 826	
Groupe Scolaire Bellevue	970 000	1 273 025	
Groupe Scolaire Charles Perrault	10 373	21 235	
Salle des Grands Moulins		9 830	
CCJC	23 920	14 841	
Etude, extension, réalisation Salle	10 000		250 000
Etude réalisation d'une nouvelle salle de sports			20 000
Ancienne Mairie	7 000	17 750	
Stade	5 800	26 250	
Développement Touristique / Voi	48 000		50 000
Confortement Roche de Murs	118 000		
Etude démolition et construction	50 000	275 000	200 000
Hotel de Ville	5 800	41 375	
Econo Energie Bâtiments Divers	9 000	12 000	
Matériel Professionnel	24 280	13 525	
Mobiliers divers	10 600	10 000	
Divers	54 000	28 000	
Opérations en cours	61 000	57 185	60 000
Systèmes d'informations	40 000	57 185	60 000
Sonorisation CCJC	21 000		
Aménagement Urbanisme	37 710	150 296	
OAP Centre / Plan Paysage	37 710	50 000	
Espaces Naturels Sensibles		72 296	
Inventaire Zones Humides		12 000	
Acquisitions Diverses		16 000	

IV - Les orientations budgétaires 2020

	2 019	2 020	2 021
Fonds et concours	49 000	231 930	
Maine et loire Habitat Prop Guich	34 000		
MLH rue des Acacias	15 000	15 000	
Rachat Réserve Foncière		70 000	
Fonds de Concours		137 430	
Reversement Taxe Aménagt		9 500	
Opérations nouvelles	0	122 600	25 000
City stade			
Skate park			
Refondation de notre Site Internet		15 000	5 000
CCJC Projection et Lumières		16 600	
Véhicules		40 000	20 000
Dépenses Imprévues		51 000	
Sous total Investissements	2 250 133	2 720 804	985 000
Remboursement du capital	468 655	480 000	466 915
RAR		1 524 460	
Total dépenses d'Investissement	2 718 788	4 725 264	1 451 915
Recettes d'Investissement	2 019	2 020	2 021
<i>023/ Virement de la section de foncti</i>	470 000	1 322 258	
<i>Amortissements</i>	190 200	190 200	
FCTVA N-2	50 000	60 000	
Taxe d'aménagement	54 000	54 000	
Subventions	858 373		
Emprunt		574 365	
Trésorerie		800 000	
Autres	744 591	366 068	
Cessions	351 624	500 000	
RAR		858 373	
des recettes d'investissement hors	2 718 788	4 725 264	0
Solde à financer	0	0	

4/5 Les principaux projets d'investissement

- ❑ Le projet de rénovation de l'Ecole Bellevue est un investissement important pour la commune, raison pour laquelle il a été financé sur les exercices 2018/2019 et 2020.
- ❑ Quelques travaux viendront terminer la rénovation de la rue du Grand Pressoir et des travaux de réfection de la voirie seront faites rue Louis Rabineau.
- ❑ La Salle Intergénérationnelle devrait sortir de terre courant du 4^{ème} trimestre 2020 et la démolition de la Salle Bellevue n'interviendra pas avant 2021.
- ❑ Sur le plan économique maintenant qu'est acté le principe de l'extension de notre Z A de l'Eglantier nous investirons entre 15 et 20K€ par an afin de lui donner une image plus accueillante et dynamique et attirer de nouvelles entreprises.
- ❑ Après les travaux de confortement de la Roche de Murs la commune va pouvoir relancer son programme pour son développement touristique. Le GR3 doit rouvrir fin février.
- ❑ Concernant le volet aménagement urbanistique et notre politique de développement durable nous poursuivrons le travail entamé en 2017, 2018 et 2019.
- ❑ 2019 a vu les premières livraisons de maisons pour l'éco quartier des Hauts de Murs qui se poursuivront en 2020. L'éco quartier du Clos St Vincent (108 logements) verra en 2020 l'emménagement des premiers habitants.
- ❑ Nous verrons se poursuivre les ateliers citoyens avec l'OAP Centre et la concrétisation des premières actions du Plan Paysage.

5/5 Les budgets annexes

Le **CCAS** :

Pour 2020, la subvention versée par la ville sera de **86 000 €** tout en maintenant les aides facultatives d'urgence aux familles érimûroises.

La **Programmation Culturelle du CCJC** :

La subvention 2020 sera de **57.600 €** dont **16.000 €** seront investis pour du matériel de projections et lumières. Cet investissement vient compléter la nouvelle sonorisation réalisée en 2018 et 2019. L'objectif est de favoriser comme les autres années une programmation à destination d'un large public.

Je vous rappelle que le budget annexe « Confection et livraison de repas » n'existe plus et qu'il est désormais intégré au budget principal.

- Il est toujours difficile, à tout niveau, de prévoir ce qui va se passer dans les jours ou les mois à venir surtout lors d'une année électorale.
- L'Etat demande toujours plus aux communes et à dépenser comme il le fait sans compter j'ai peur qu'il nous faille encore payer l'addition. La France est aujourd'hui arrivée où notre endettement ne finance plus uniquement nos investissements. L'Etat serait sage de reprendre sérieusement en main ses finances avant que les taux ne repartent à la hausse et ils repartiront. Hélas, chacun sait que nous ne pouvons plus faire confiance à l'Etat en matière de finances.
- La situation de la commune ne supporterait pas de nouvelles coupes budgétaires de l'Etat. Notre commune doit poursuivre sa politique de désendettement afin de diminuer ses charges financières, retrouver une CAF brute qui lui permette d'améliorer le financement de ses investissements et sortir du réseau d'alerte des communes endettées où elle n'aurait jamais dû être.
- Notre politique d'investissement a été plus dynamique ces 2 dernières années, nos projets sont structurants et destinés aux plus grands nombres.
- Elle devra continuer à la bonne maîtrise de ses charges de fonctionnement.
- N'oublions pas que nos finances sont regardées de près par la Préfecture. La sous-préfète nous l'a rappelé lors de sa visite du 15 janvier dernier.
- Naturellement la nouvelle municipalité qui sortira des urnes en mars prochain sera seule responsable de la gestion de la commune.

Merci de votre attention